

posé fort obligamment, le cigare d'une main, l'autre sur la couture du pantalon—fixe ! C'était drôle !

2. Vrouw Captein, marchande de fraises—un bon type—a posé sur le Damrak (quai du port). Pour m'obtenir cette petite séance, mes compagnons lui ont acheté des paniers de fraises, qu'ils ont dû distribuer en grande partie aux centaines de gamins et de jeunes filles attirés par la petite scène. (Au point que la police a dû intervenir, spontanément d'ailleurs, pour nous délivrer.)

3. Les *Aansprekers*, sorte de croque-morts habillés de noir, la culotte courte, etc. (voir le dessin) ; à leur tri-corne (tantôt format gendarme, tantôt format petit abbé) est attaché un long voile de crêpe tombant jusqu'aux talons.—Ces croque-morts vont faire part du décès à domicile.

4. Les bobonnes, en général très fraîches et coquettes, dans leur robe de cotonnade blanche à pois ou à fleurs, les bras nus, un DÉLICIEUX petit bonnet en bouillonnés de mousseline, posé sur le sommet de la tête. Volontiers rieuses, ces petites bobonnes !

5. On rencontre à chaque pas, à l'exposition et ailleurs, de ces groupes convaincus et amusants, l'homme au milie, une payse à chaque bras.

6. Ces bonnets hollandais seraient très agréables à l'œil, si les bonnes femmes ne les surmontaient, pour s'embellir (?), d'un horrible chapeau à brides à la dernière mode d'il y a vingt ans. C'est hideux !

7. Les laitiers n'ont pas tous cet aspect coiffu. Un grand nombre portent le lait chez leurs clients au moyen de deux seaux suspendus comme les paniers de fraises de Vrouw Captein... Mais ce type-ci m'a paru bien caractéristique. Son gamin l'accompagne, muni de deux petites mesures au moyen desquelles on fait passer le lait des tonnelets peints en blanc (posés sur la petite voiture) dans le pot de la cuisinière.

8. Ces ramasseurs de détritus de cuisine fonctionnent le matin. Elles vendent ou utilisent leur récolte en guise d'engrais pour l'agriculture.

MARWOOD

Nos lecteurs connaissent déjà la mort de Marwood, le bourreau anglais.

Marwood était bourreau par vocation ; lorsqu'en 1871, il succéda à Calcraft, qui demandait sa retraite, il n'avait jamais vu d'exécution. Il l'emporta sur les trois concurrents qui se présentent à Lincoln, où il opéra pour la première fois. La manière adroite dont il s'acquitta de son terrible ministère lui fit obtenir la clientèle de la cité de Londres et, peu à peu, tous les comtés d'Angleterre s'adressèrent à lui. Il n'eut qu'un concurrent sérieux, un ministre protestant qui offrait de prendre sans rémunération et uniquement dans un but humanitaire.

Marwood habitait à Horncastle, dans le Lincolnshire ; sa maison, adossée à l'église, n'était, à proprement parler, qu'une mesure à un étage et dont le rez-de-chaussée servait de boutique.

Plutôt savetier que cordonnier, Marwood travaillait aussi pour l'exportation, et si d'un côté de son échoppe on pouvait choisir un assortiment de chaussures à bon marché, de l'autre côté on remarquait, suspendue au plafond, une série de cordes de grosseurs variées. Marwood n'atteignit pas du premier coup la supériorité qu'il se vantait de posséder dans son art ; la corde dont il s'est servi pour Lefroy, pour le docteur Lamson n'a aucun rapport avec celle en usage à l'époque de Calcraft ; elle est brevetée, fabriquée sur les indications de Marwood dans les ateliers du gouvernement, ce qui ne l'a pas empêchée cependant de se rompre dans une des dernières exécutions.

**

Pour Marwood, son prédécesseur Calcraft n'était qu'un âne bâti ; il étouffait ses condamnés et ne les pendait pas.

Calcraft n'avait aucun égard pour le poids, la taille ou l'âge du prisonnier, la corde était toujours de longueur uniforme, et il en résultait que parfois la mort n'arrivant pas assez vite, le bourreau était obligé d'accélérer la fin du supplice, soit en pesant sur les épaules de la victime, soit en la tirant par les pieds.

Marwood a inventé la corde proportionnelle ; selon que le condamné était plus ou moins lourd, plus ou moins grand, jeune ou vieux, il lui fournissait une corde de dimension différente, ce qui était pour lui une dépense, la même corde ne pouvant pas souvent servir pour deux exécutions.

Jamais le bourreau anglais n'a voulu d'aide.

Les condamnés n'étaient pas en Angleterre revêtus de la camisole de force, et quelques-uns ayant manifesté parfois l'intention de ne pas marcher volontairement au supplice, on proposa souvent à Marwood de lui donner l'assistance des gardiens de la prison. Il refusa toujours : "Quand je frappe sur l'épaule d'un condamné, il est à moi, disait Marwood, et il m'obéit sans résistance, parce que je lui murmure à l'oreille que je ne lui ferai pas de mal." Et cela était rigoureusement vrai.

Au début de sa carrière, Marwood travaillait incognito, sa femme et ses voisins ignoraient le motif de ses absences ; ce ne fut que quand il devint en quelque sorte bourreau privilégié qu'il avoua une fonction dont il était fier. Il avait soixante-quatre ans, et il était d'un caractère enjoué, familier ; malheureusement le gin et le whiskey avaient pour lui des attractions irrésistibles, il s'enivrait volontiers et l'on prétend que ce vice a hâté sa fin.

Comme le calife de Bagdad, il aimait à se mêler à la foule, mais ne voulait pas être reconnu ; malgré des offres avantageuses, il n'a jamais consenti à être photographié.

En général, quand il se rendait dans une ville qui réclamait ses services, il prenait toujours un train autre que celui par lequel on l'attendait ; ce n'était pas pour éviter les ovations, dont, au contraire, il était assez friand.

Il avait 250 francs par supplicié et, en outre, il était logé et nourri dans la prison la veille de l'exécution.

La moyenne des exécutions en Angleterre étant de trente chaque année, on peut évaluer entre 7 et 8,000 francs le revenu qu'il tirait de cette branche d'industrie et, avec ce que son commerce lui rapportait, il a pu acheter trois ou quatre propriétés.

Il laisse donc à sa veuve et à sa fille, car il n'a pas d'héritier mâle, une honnête aisance.

**

Marwood était un convaincu, et n'avait aucune honte de son métier ; doué d'une âme très sensible, il adorait les animaux ; son chien favori étant malade, il devint nécessaire de le tuer, et on engagea son maître à le pendre pour abréger ses souffrances : il ne put pas s'y décider.

Ce n'est pas le moment de contester les affirmations du défunt qui, on le sait, prétendait que ses clients ne souffraient pas et que la corde était le plus expéditif de tous les supplices ; une chose est certaine cependant, c'est que dans ces dernières années des accidents se sont produits qui démontrent que, même dans les mains de Marwood, la corde n'est pas un instrument irréprochable.

Malgré les soins que prenait le bourreau de parer les cadavres avant de les exposer à la vue de ceux chargés de les examiner, reporters ou membres du jury d'enquête, les bras, les mains, les jambes complètement retournés, les visages bouffis et convulsés des suppliciés prouve jusqu'à l'évidence absolue que les misérables ont enduré une torture épouvantable, et l'on peut juger de la durée de cette torture par les soubresauts de la corde au bout de laquelle le condamné se débat ; les soubresauts persistent souvent pendant quarante ou cinquante secondes ; les commentaires sont inutiles.

A trente exécutions par an, cela fait trois cent soixante criminels qui ont passé par les mains de Marwood, pendant son exercice. Quel accueil, dans l'autre monde, vont faire ces malfaiteurs à leur bourreau !...

X.

CHOSES ET AUTRES

Les Chambres françaises se réuniront à Paris le 23 courant.

La nouvelle loi électorale anglaise défend de payer les cabaleurs.

Une compagnie considérable d'imprimerie, à Paris, vient de mettre à la porte tous ses ouvriers allemands.

M. G. McDonald a signé le contrat pour la construction du bureau de poste de Winnipeg.

Soixante-douze étudiants suivent les cours de la Faculté de droit, à l'Université Laval de Montréal.

Les travaux de la nouvelle gare des Casernes sont poussés avec beaucoup de vigueur par M. Beemer.

Le parlement, dit une dépêche d'Ottawa, sera convoqué dans la deuxième semaine de janvier.

Le gouvernement anglais a accordé à la veuve de Cary, le dénonciateur, une pension de \$25 par semaine.

Un bref pour une nouvelle élection dans le comté de Lévis a été émis. La présentation des candidats aura lieu le 25 courant, et la votation une semaine plus tard.

Mgr Lafèche et le Dr E. Desjardins, de Montréal, ont passé quelques jours à Paris. Ils doivent s'embarquer aujourd'hui pour le Canada.

La corvette *Canada* a quitté Montréal samedi matin pour Québec et Halifax, d'où elle se rendra aux Bermudes.

La fondation d'une université catholique à Oxford est à peu près assurée. Le marquis de Bute est prêt à se charger des frais de l'entreprise.

Les Irlandais de l'Illinois et du Wisconsin ont souscrit \$2,500 pour la défense d'O'Donnell, le meurtrier de Carey.

La reine de Madagascar a mandé tous les chefs dans la capitale afin de prendre une décision pour en venir à un arrangement avec la France.

Le roi Alphonse, par l'entremise de l'ambassadeur espagnol en France, a versé 10,000 francs pour les pauvres de Paris.

Les directeurs de la banque Nationale ont décidé de ne pas payer de dividende pour le semestre qui vient de s'écouler.

Des dépêches reçues de Constantinople confirment la nouvelle d'une alliance probable entre l'Angleterre et la Turquie.

Le maire de Québec a invité le gouverneur-général et la princesse Louise à un bal qui leur sera offert le 18 courant.

Son Altesse Royale la princesse Louise a été témoin de la procession du Rosaire qui a eu lieu dimanche dernier à Ottawa.

On dit que le gouvernement fédéral s'efforce de diminuer autant que possible le travail du dimanche dans le service des postes.

Il est rumeur que M. Champagne, ex-député du comté des Deux-Montagnes, va succéder à l'hon. M. Lacoste au Conseil législatif.

M. Fortin, ex-député de Montmagny, doit être fait assistant-secrétaire provincial en remplacement de M. P.-J.-J. Joliceur.

Le gouvernement d'Ottawa a l'intention de faire éclairer, au moyen de la lumière électrique, une partie des bâtisses du parlement pendant la session prochaine.

Le marquis de Lansdowne, futur gouverneur-général du Canada, a été reçu ces jours derniers en audience particulière par la reine Victoria.

Le procès en contestation de l'élection de M. F.-X. Archambault, député de Vaudreuil, est fixé au 5 novembre. Le pétitionnaire demande la déqualification.

Les employés du service civil s'occupent activement de l'appel qui doit être interjeté au Conseil Privé au sujet des cotisations qu'on veut prélever sur leurs salaires.

M. Béique, entrepreneur de Montréal, est sur le point d'obtenir le contrat de construction de l'aqueduc de Belleville. Les travaux coûteront environ \$700,000.

L'ouverture du collège Victoria a eu lieu il y a quelques jours, dans la salle de l'avenue des Erables ; environ cent cinquante personnes y assistaient. L'adresse a été lue par le Dr D'Orsonnens.

La reine Victoria est toujours à Balmoral ; sa santé s'est beaucoup améliorée ; elle fait chaque jour de longues promenades à pied et peut désormais se passer des services de ses médecins.

On annonce la mort subite de M. Jean Crémault, ancien inspecteur d'écoles. M. Crémault était âgé de 67 ans, et était natif de l'Île d'Orléans, mais résidait depuis plusieurs années à St-Michel de Bellechasse.

On mande de Londres que jusqu'à présent il s'est présenté, au ministère de l'intérieur, 1,200 candidats pour les fonctions d'exécuteur des hautes œuvres de la Grande-Bretagne, vacante depuis la mort de Marwood.

Le roi Alphonse d'Espagne n'est pas précisément sur un lit de roses, dit la *Mitterne*, par le temps qui court. Quelle affaire avait aussi ce Bourbon de faux aloi d'aller quérir en Allemagne une décoration prussienne ?

Une procession aux flambeaux a eu lieu à Belfast, Irlande, en l'honneur de sir Stafford Northcote. Les Orangistes qui l'avaient monté ont ensuite brisé les fenêtres d'un couvent et de deux bureaux de journaux.

L'élection de M. de Beaujeu, député de Soulange, vient d'être annulée, les frais de contestation devant être payés par lui. Quatre de ses partisans sont déqualifiés. On croit que la lutte s'engagera de nouveau entre MM. Blain et de Beaujeu.

L'Espagne vient de joindre l'Italie pour faire queue derrière l'Allemagne. N'est-ce pas une chose scandaleuse que cette amitié contre nature des deux nations latines pour M. de Bismarck, lorsque leur alliée naturelle est la France ?

Scipio, N.-Y., 1879.
Je suis ministre Baptiste ici et aussi médecin ; mais je ne pratique pas comme tel. Chaque fois que j'ai été chez les malades, j'ai toujours conseillé de faire usage des Amers de Houbion. Mon épouse a été malade assez longtemps, sous les soins des médecins les plus recommandés d'Albany. Et ce n'est qu'après avoir fait usage des Amers de Houbion qu'elle a été guérie.